



FORUM ACCEL'AIR – CARCASSONNE  
-  
ATELIER THÉMATIQUE: COMMENT PRIVILÉGIER LE BOIS LOCAL DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

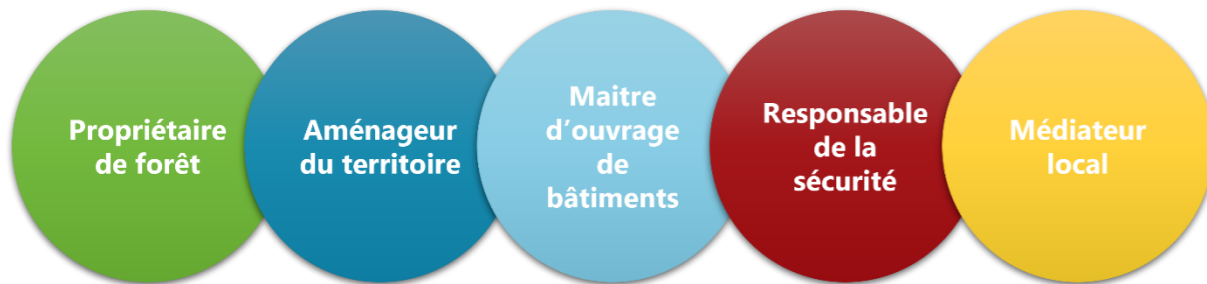
carcassonne

07/10/2022

# SOMMAIRE

- ▶ Présentation des Collectivités forestières Occitanie
- ▶ PARTIE 1 : Notion de « Local »
  - ▶ Définition commune
- ▶ PARTIE 2 : Commande publique – Cadre Légal
  - ▶ Règles de la commande publique
  - ▶ Leviers pour valoriser les filières de proximité
- ▶ PARTIE 3 : Leviers pour valoriser le bois local en pratique
  - ▶ Étapes clés
- ▶ Solutions éprouvées
  - ▶ 3 Méthodes éprouvées

*Faire de la forêt et du bois des axes de développement des territoires dans une logique de développement durable*



- Association de collectivités
- Adhérents : Communes et collectivités (propriétaires ou non de forêts)
- Rôle des Collectivités forestières
  - Politique : représenter et porter les intérêts des élus
  - Technique : accompagnement & conseil
- Réseau structuré à différents échelons
  - National, Massif, Régional, départemental (6 000 adhérents en France)

# NOTIONS DE LOCAL



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE  
UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

## Bois local : Une question de point de vue



Collectivités forestières Occitanie 

# LOCAL ? POURQUOI ?

- ▶ Augmenter la part de retombées sur le territoire
  - ▶ Économiques,
  - ▶ Emplois,
  - ▶ Environnementales
- ▶ Contribuer au développement de la filière
  - ▶ Orienter la gestion forestière vers plus de bois d'œuvre (mieux valorisé que le BE/BI)
  - ▶ Réduire la dépendance aux bois étrangers (et le déficit commercial)
  - ▶ Offrir un débouché pour le bois brut transformé localement

Extrait du PRFB 2019 / 2029 : « De façon globale, la filière forêt bois en Occitanie contribue au déficit commercial national ; ainsi en 2016, les données des douanes font ressortir un déficit commercial en région de 204 millions d'euros, soit 3,5 % du déficit national. À l'exception notable de la pâte à papier et des palettes, l'ensemble des produits transformés en bois est globalement importé alors que la matière première (bois brut) est en moyenne exportée.

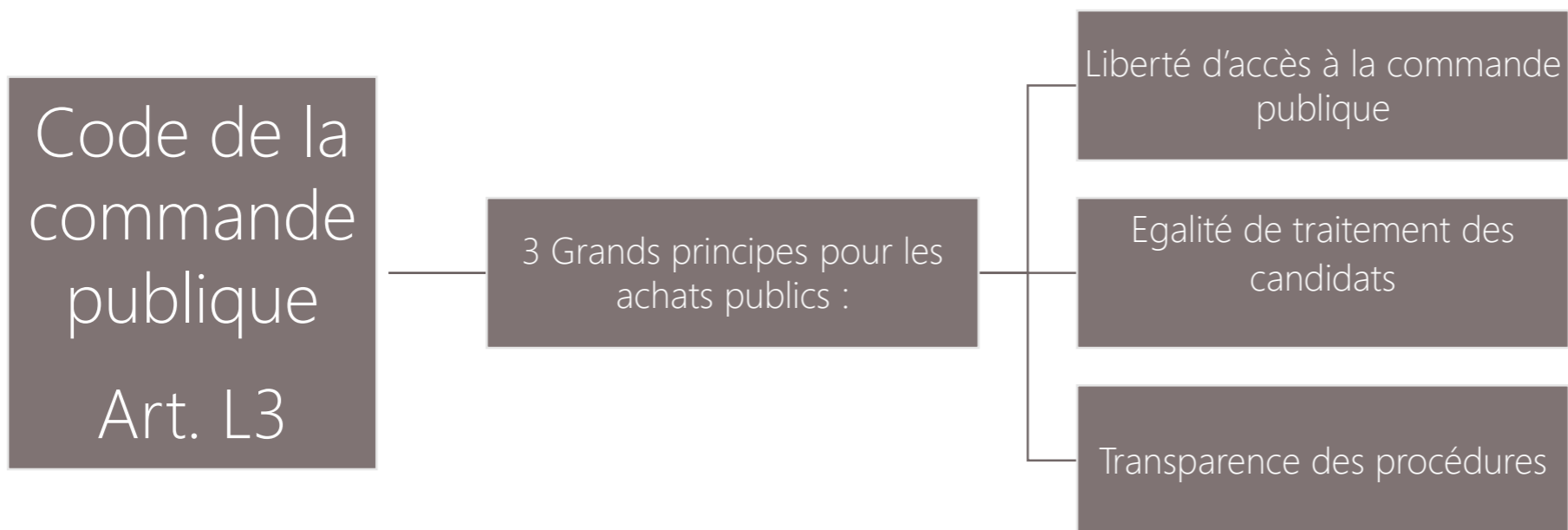
La filière dispose donc d'un fort potentiel de création de valeur. »

# LA COMMANDE PUBLIQUE - CADRE LEGAL



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE  
UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

# LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE – GRANDS PRINCIPE 1



Ces principes ont pour objectif de **garantir une bonne gestion des deniers publics**, de **favoriser l'efficacité de la commande publique** et d'**assurer une concurrence effective entre les candidats**.



- ▶ Dans une consultation, il n'est donc pas possible d'inscrire des mentions telles que :
  - ▶ « le bois sera d'origine locale »
  - ▶ « Provenance locale des entreprises / matériaux ... »
  - ▶ « bois du nord / bois issu de la forêt de ... »

# LEVIERS POUR VALORISER LES FILIÈRES DE PROXIMITÉ



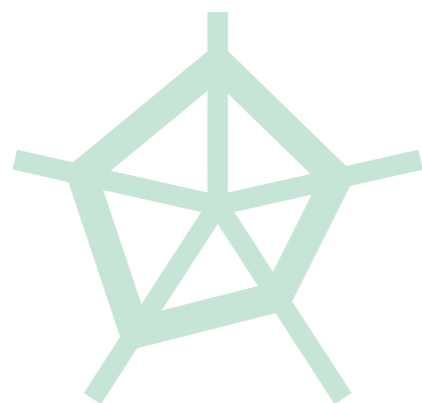
COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE  
UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS



- CCP:
  - Art L3.1 / L 2111-1 Prise en compte des objectifs de développement durable dans la définition des besoins
  - Art. L 2111-3 Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables > contribuer à la promotion d'une économie circulaire.
- LTEPCV – 08/2015 - art. 8: devoir d'exemplarité
- CCH Art. L123-1-5: »Les bâtiments à faible empreinte carbone, construits en minimisant leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de leur cycle de vie, de leur construction jusqu'à leur déconstruction, concourent à l'atteinte de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre ... »
- Loi ELAN – 11/2018: Encouragement à utiliser bois et matériaux bio-sourcés

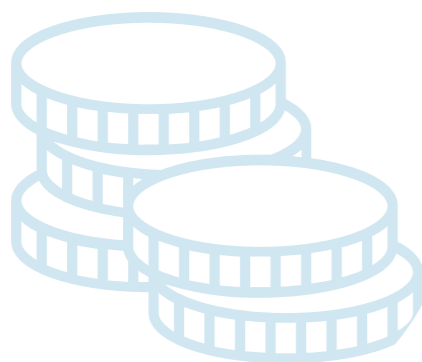
**Nota:** Dans le cadre du plan de relance 2020 – 2022: La direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) a fait paraître un guide pratique à destination des acheteurs publics afin de faciliter la prise en compte des matériaux biosourcés dans leurs marchés de travaux.

# DEFINITION ET PONDERATION DES CRITERES



Choix de l'offre la mieux-disante: sur la base d'une pluralité de critères - R 2352-8 du CCP:

- traçabilité géographique
- Valorisation des essences locales
- Contribution au développement des circuits courts (article L. 2152-7 du CCP)



Pondération des critères prix / note technique

- Pas de limites fixées: « ... doit refléter la façon dont l'acheteur valorise les différents critères ... »
- En lien avec l'objet du marché

- ▶ Le CCP permet:
  - ▶ Le recours aux marque de certification collective adossée à un système de traçabilité des bois :
    - ▶ inscriptible légalement dans les marchés publics – à condition qu'elle soit accompagnée de la mention « ou équivalent » : R 2111-7 du CCP
  - ▶ Que l'on allotisse / crée des petits lots :
    - ▶ Possibilité de passer en procédure adaptée pour un lot si:
      - ▶ R123-1 du Code de la Commande Publique
      - ▶ A condition que:
        - ▶ La valeur estimée de chaque lot concerné est inférieure à 80 000 euros hors taxes pour des fournitures ou des services ou à 1 million d'euros hors taxes pour des travaux
        - ▶ Le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots
- ▶ On fasse du « sourcing » (!! Respecter les principes de la CP)

# VALORISER LE BOIS LOCAL EN PRATIQUE



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE  
UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

# VALORISER LE BOIS LOCAL EN PRATIQUE – ÉTAPES CLÉS

- ▶ Etapes clés d'un projet pour mieux maîtriser l'origine du bois mis en œuvre:
  - ▶ Programmation: travailler sur la définition des attentes et objectifs
  - ▶ Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre: retenir les bons partenaires (architecte et bureau d'étude)
  - ▶ Choix de la méthode pour valoriser le bois « local »: cela guidera le reste de la démarche
  - ▶ Conception du projet: en adéquation avec la ressource et les savoirs faire locaux
  - ▶ Dossier de Consultation des Entreprises:
    - ▶ Définition de l'objet du marché
    - ▶ Spécifications techniques
    - ▶ Définition des critères de sélection des entreprises
  - ▶ Choix des entreprises

### ► Inscrire clairement :

#### ► Les ambitions du projet en matière environnementale :

► Exemple : « le maître d'ouvrage exprime des attentes élevées en matière de développement durable... »

#### ► Les moyens pour atteindre ces ambitions:

► Volonté de réaliser un bâtiment en bois

► Volonté d'utiliser du bois de sa forêt (voir les méthodes ci-après) / de recourir à une marque de certification...

Exemple : « En tant que réponse à ses ambitions le maître d'ouvrage fixe l'objectif de construire en bois en recourant autant que possible aux circuits de proximité »

**Nota :** l'inscription d'une marque de certification adossée à la mention « ou équivalent » est recommandée dès ce stade



## ETAPE CLE 2/ CHOIX DE LA METHODE POUR VALORISER LE BOIS LOCAL

- ▶ La méthode va avoir une influence sur :
  - ▶ Le planning
  - ▶ Les savoir faire à mobiliser
  - ▶ Les Intervenants à mobiliser
  - ▶ L'organisation de la consultation
  
- ▶ 3 méthodes (seront décrites plus loin) :
  - ▶ Utilisation du bois de la commune Maître d'ouvrage (...) > délivrance
  - ▶ Achat de bois
  - ▶ Marque de certification

## ETAPE CLE 3/ CONSULTATION DE LA MAITRISE D'OEUVRE

- ▶ Au stade de la consultation du maître d'œuvre, le maître d'ouvrage peut faire mention de sa volonté de recourir à une solution technique à dominante bois
- ▶ Dans le cahier des charges du marché de Moe :
  - ▶ préciser l'objectif de construire en bois (+ marque de certification ou équivalent)
  - ▶ demander de préciser les compétences en matière de projet bois (et des références)
- ▶ Cela permettra de connaître la sensibilité du Maître d'œuvre et ses compétences en matière de bois
- ▶ Le dialogue qui va s'instaurer avec la maîtrise d'œuvre dès la phase de sélection sera prédominant pour la suite de l'opération

## ETAPE CLE 4/ CONCEPTION – ADAPTATION DU PROJET (...ET NON L'INVERSE)

Adaptation  
à la  
Ressource

Essences de bois

Caractéristiques mécaniques

Adaptation  
aux Savoir  
faire locaux

Essences travaillées

Bois lamellé-collé ?

Bois lamellé-croisé ?

Capacités de séchage

# ETAPE CLE 5/ CONSULTATION DES ENTREPRISES

## ► Dans l'AAC: rappeler l'objectif :

- Bien définir son besoin et l'objet du marché

Exemple : « L'opération prévoit l'utilisation de bois certifié ..., ou équivalent, car répondant à des exigences précises fondées sur les principes du développement durable »

## ► Spécifications techniques :

- Prescrire des essences locales (pour leurs caractéristiques techniques)
- Demander des preuves de traçabilité (traçabilité garantie à 100% si marque de certification)

## ► Critères de notation :

- Mise en œuvre en circuit court (fournisseurs + origine des bois ?)
- Mise en œuvre de la traçabilité ?

## ► Mémoire technique :

- Préciser ce qui est attendu des entreprises
- Fournir un cadre de mémoire technique

## ETAPE CLE 6/ CHOIX DE L'OFFRE LA PLUS AVANTAGEUSE

- ▶ Critères d'analyse des offres que l'acheteur public peut mobiliser :
  - ▶ Part des critères financiers et techniques
    - ▶ Donner une part importante aux critères techniques 60%, 70%, 80%, 90%
  - ▶ Une pluralité de critères qualitatifs, parmi lesquels :
    - ▶ Le caractère innovant
    - ▶ Les performances en matière de protection de l'environnement
    - ▶ Les performances en matière de développement des approvisionnements directs des produits de l'agriculture (le bois est un produit issu de l'agriculture)

# SOLUTIONS ÉPROUVÉES



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE  
UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

# 3 MÉTHODES POUR VALORISER LE BOIS LOCAL



J'utilise le bois issu de ma forêt publique



J'allotis la fourniture du matériau bois



Je m'appuie sur une marque de certification

# 1 - J'UTILISE LE BOIS DE MA FORET PUBLIQUE

La collectivité propriétaire de bois le met à disposition

Procédure en 3 temps :

- 1) Demande de mise en délivrance auprès de l'ONF
- 2) Passation d'un marché de sciage
- 3) Mise en œuvre



Avantages :

- Traçabilité totale
- Performance environnementale
- Effet démonstrateur

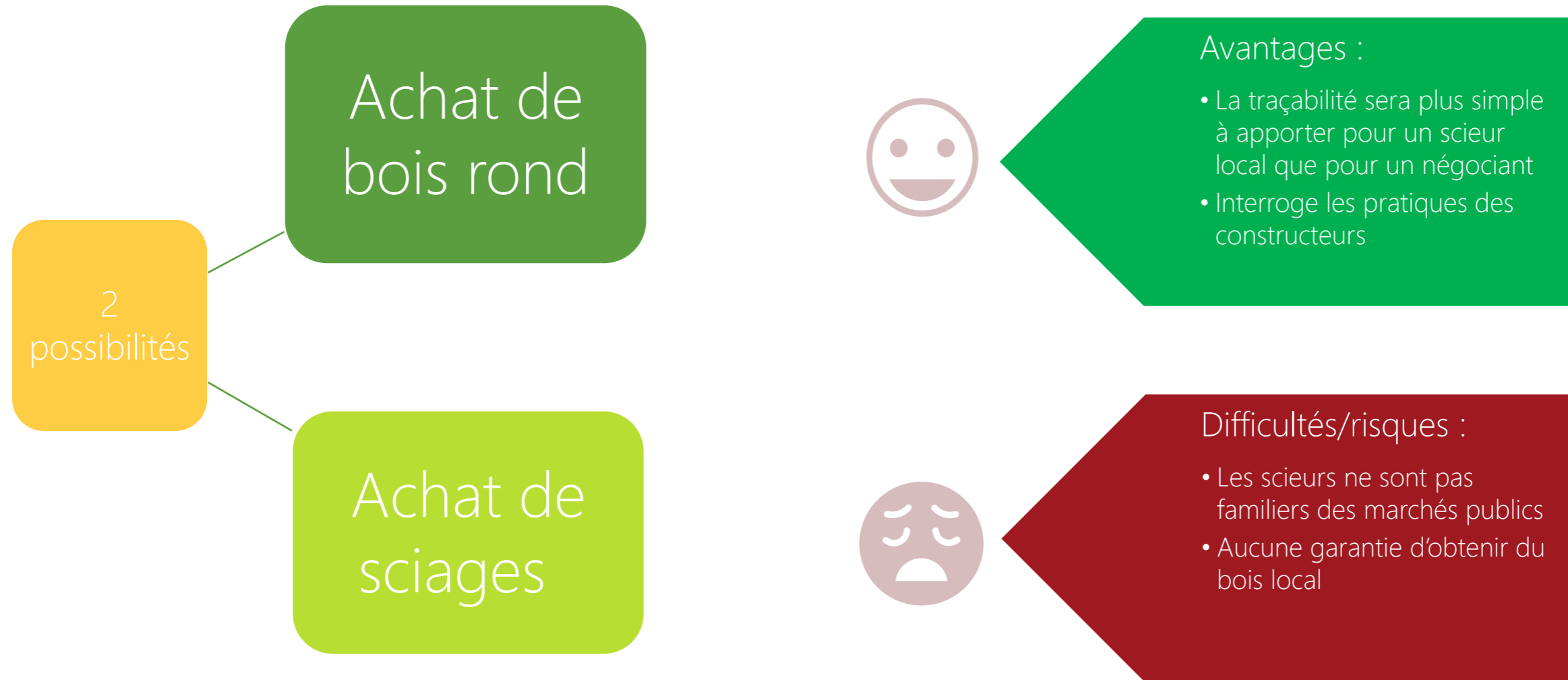


Difficultés/risques :

- Exige une grande anticipation afin d'assurer l'adéquation entre le projet et la ressource
- Relative complexité
- Procédure inhabituelle pour les entreprises



## 2 - J'ALLOTIS LA FOURNITURE DU MATÉRIAU

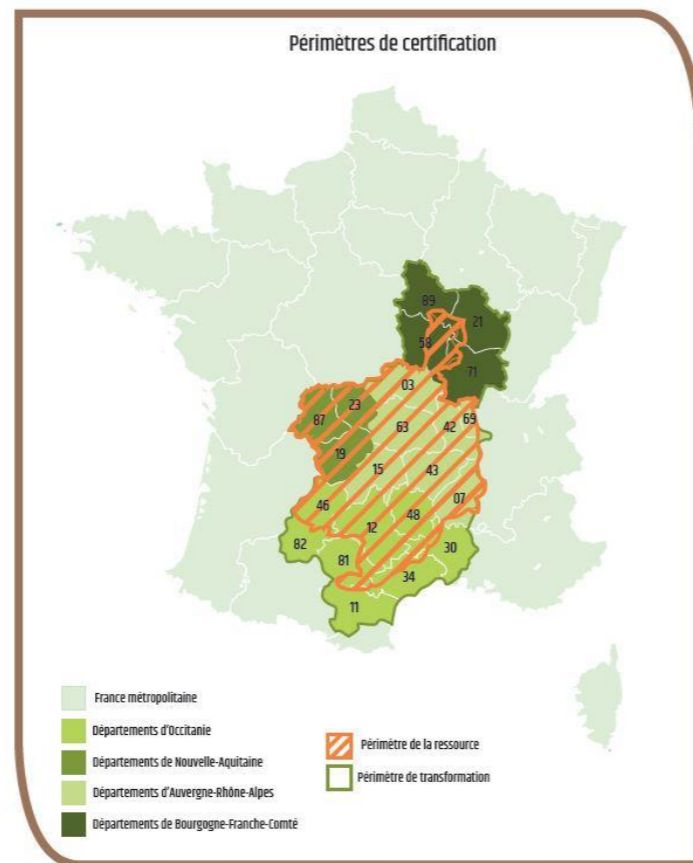


# 3 - LES MARQUES DE CERTIFICATION



BTMC c'est :

- 36 entreprises certifiées
- 41 bâtiments livrés ou en cours de réalisation
- 190 000 m<sup>3</sup> de sciages et 3100 m<sup>3</sup> de bois certifié mis en œuvre



- Traçabilité à 100% du bois depuis la récolte jusqu'à la mise en œuvre finale,
- La contribution à la gestion durable des forêts de provenance du bois concerné (forêts certifiées PEFC, FSC ou équivalent)
- La caractérisation structurelle des bois, avec le marquage CE, et leur conformité vis-à-vis des DTU en termes de taux d'humidité
- ....

### 3 - LES AUTRES MARQUES DE CERTIFICATION (ÉCHELLE DE MASSIF)



## 4 – EXEMPLE DE PROJETS REALISES EN BOIS LOCAL



Salle polyvalente – Cuxac Cabardes (11)



RPI – Aguessac (12)



Groupe Scolaire – Quissac (30)



Groupe Scolaire – Fontès (34)



Groupe Scolaire – Rousson (30)



Base de loisir – Revel (31)

## AUTRES OUTILS

- ▶ Guide Construire en bois local: collectivités forestières Occitanie
- ▶ Bois locaux dans la commande publique: Atlanbois – juin 2014
- ▶ Guide DGALN: guide pratique à destination des acheteurs publics afin de faciliter la prise en compte des matériaux biosourcés dans leurs marchés de travaux.
- ▶ ....

# CONTACTS



740, Avenue des Apothicaires  
34090 Montpellier



06 13 65 14 13



[jeremie.maillot@communesforestieres.org](mailto:jeremie.maillot@communesforestieres.org)



[collectivitesforestieres-occitanie.org](http://collectivitesforestieres-occitanie.org)



[@communes\\_forest](https://twitter.com/communes_forest)

